

chemin de fer jusqu'à Prince-Rupert, on peut ensuite les faire passer de cet endroit à Skagway, sur des bateaux naviguant dans un corridor presque entièrement à l'intérieur des terres, où ils seraient protégés du côté du Pacifique par une série d'îles s'étendant sur une bonne longueur et facile à surveiller. De Skagway, ils traverseraient la passe en chemin de fer pour se rendre à Whitehorse où se trouve une route servant actuellement au transport des marchandises et des voyageurs de Whitehorse à Dawson, et de Dawson à Fairbanks. Ce dernier endroit est le grand centre commercial de l'Alaska et est desservi par des voies ferroviaires et de bonnes routes. La distance les séparant de leur point de destination n'est plus considérable alors et si l'on tient à agir promptement c'est le chemin à suivre.

Je ne suis pas opposé à ce que la route finale parte de Fort St. John en direction du nord. C'est, à mon sens, une bonne chose que de construire cette route, mais cela ne se fait pas du jour au lendemain.

M. H. C. GREEN (Vancouver-Sud): Puis-je poser au premier ministre une question se rattachant à sa déclaration? Il n'a pas dit si la construction de la route projetée doit être entreprise par des Canadiens ou des Américains. A-t-on conclu une entente sur ce point?

Le très hon. MACKENZIE KING: J'ai dit tantôt que l'offre des Etats-Unis a été acceptée, et que les termes seront indiqués dans les notes que nous échangerons, signerons et publierons bientôt.

M. GREEN: Le premier ministre ne pourrait-il pas nous renseigner d'ici là?

Le très hon. MACKENZIE KING: Les renseignements devraient, je crois, être donnés simultanément dans les deux pays. Et si j'annonce aujourd'hui cette nouvelle, c'est parce que Washington l'annonce aussi en même temps.

M. J. R. MacNICOL (Davenport): Le premier ministre a annoncé que la route de l'Alaska aura son point de départ à Fort St. John. Quel tracé suivra la route sud, jusqu'à cet endroit? La rivière à la Paix n'a qu'un pont, situé dans la ville de Rivière-la-Paix. La route passera-t-elle par Rivière-la-Paix?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je regrette, mais je me vois dans l'impossibilité pour le moment de renseigner l'honorable député sur ce point. Les renseignements complets viendront en temps et lieu. C'est tout ce que je puis dire.

LE BLÉ

PRIX INITIAL—RAPPORT SUR LA FERMETURE DE LA BOURSE DES GRAINS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. E. PERLEY (Qu'Appelle): Je désire poser au ministre du Commerce (M. MacKinnon) une question que me suggère une nouvelle reçue de Winnipeg, disant que la Commission canadienne du blé a averti la bourse des grains de Winnipeg, ce matin, que le prix initial payé par la commission serait majoré et qu'elle a conseillé de fermer la bourse et de fixer le prix au prix de clôture d'hier, c'est-à-dire 77 $\frac{3}{8}$ pour le n° 1 du Nord et 79 $\frac{1}{4}$ pour le blé de mai. La fixation du prix aurait pour but de permettre le règlement des marchés conclus, en attendant de nouvelles directives du Gouvernement. Cette nouvelle est-elle exacte? Les honorables députés ont-ils demandé que la bourse des grains de Winnipeg ferme ses portes en permanence ou pour la durée de la guerre et le Gouvernement se propose-t-il de se rendre à cette demande?

L'hon. J. A. MacKINNON (ministre du Commerce): En somme, l'honorable député est bien renseigné concernant les instructions données par la Commission du blé à la bourse des grains de Winnipeg. Je me propose de soumettre, aujourd'hui même, un projet de loi permettant de majorer le prix du blé et j'espère en exposer les motifs à la première occasion que me fournira la Chambre. Quant à la fermeture de la bourse des grains de Winnipeg personne, que je sache, ne l'a conseillée.

LE MANGANÈSE

EXPLOITATION DES GISEMENTS DE DOLOMITE À EAST-LAKE-AINSLIE (N.-É.)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. E. McGARRY (Inverness-Richmond): Je désire demander au ministre des Munitions et approvisionnements (M. Howe) si, vue l'importance du magnésium pour notre industrie de guerre, le Gouvernement songe à faire exploiter les riches et abondants gisements de dolomite à East-Lake-Ainslie, dans le comté d'Inverness-Richmond?

L'hon. C. D. HOWE (ministre des Munitions et approvisionnements): Nous n'y avons pas songé. Nous avons, à proximité des pouvoirs hydrauliques d'amples provisions de dolomite. Je puis dire que les approvisionnements de dolomite au pays dépassent grandement les moyens de transformer ce produit en magnésium.